

ADMINISTRATION
3, Rue du Marché-des-Patriarches
PARIS (5°)

Paraissant mensuellement

le Paria 報働勞

Tribune du Proletariat Colonial

Abonnement, Un an : 5 francs

Chèque postal : Desprès 92-22-Paris

La Chine montre aux Peuples opprimés la voie de la libération

A L'EXEMPLE DE LA CHINE

Les Indochinois doivent s'organiser

Le peuple chinois tout entier se dresse contre les impérialistes qui le pillent et le massacrent. La jeunesse des écoles donne la main aux ouvriers et descend dans la rue pour mêler son sang au sang des travailleurs. Ils meurent, mais la Chine demeure, mais les impérialistes n'osent pas l'attaquer comme jadis et sont réduits aux « conférences ». 1925 n'est plus 1900, et l'on peut dire que la Chine, d'ores et déjà triomphe !

Or, la Chine libérée, c'est l'Indo-Chine libérée, c'est l'Asie rendue aux Asiatiques.

Ce qui fait la force de la Chine, c'est l'organisation politique et syndicale, et c'est l'aide du prolétariat européen et russe.

La Chine possède un grand Parti politique : le Komintang, qui maintient son pouvoir à Canton après la défaite des troupes réactionnaires du Yunnan. Le Komintang a pour lui l'enthousiasme de la Jeune Chine et surtout la sympathie de la masse. La plus claire leçon qui se dégage des grèves de Shanghai, c'est que le prolétariat chinois a fait son entrée sur la scène de l'histoire mondiale, qu'il s'impose aux yeux de tous comme une force gigantesque et qu'il lui appartient la tâche de libérer l'Asie et de parachever dans le monde l'œuvre de la Révolution russe.

Diriger le prolétariat chinois, c'est le rôle du Komintang.

La Chine possède une immense Fédération syndicale, dans laquelle figurent notamment : la Fédération pan-chinoise des Marins, la première fondée (1922), la Fédération pan-chinoise des Cheminots, la Fédération centrale des Ouvriers de Han-Ye-Ping, la Fédération générale de Canton, la Fédération du Textile de Shanghai.

Au II^e Congrès ouvrier tenu en mai

1925, à Canton, 165 organisations ouvrières prirent part, avec 27 délégués représentant 540.000 ouvriers.

Notez bien que les paysans chinois, eux aussi, s'organisent : ils ont leurs syndicats et leurs milices.

La Chine possède un grand ami : le prolétariat mondial, qui la soutient, non seulement en Chine, mais aussi en Europe.

A l'exemple de la Chine, notre voisine et notre sœur, nous, Indochinois, nous devons nous organiser, en parti politique et en syndicat. Ni les éléments, ni le terrain ne manquent pour cette œuvre. Surtout, penchons-nous sur la masse ! Le colonialisme français, en installant chez nous des usines où il se livre à une exploitation éhontée de nos compatriotes, crée un prolétariat urbain chez nous, 40.000 de nos hommes, femmes, enfants, traînent la misère autour des fosses de Hongay ; 3.000 ouvriers et ouvrières viennent de faire la grève à l'usine cotonnière de Namdinh ; 800 à l'arsenal de Saigon... Le colonialisme français, en spoliant nos paysans par l'usure et les « concessions », en les accablant d'impôts et de corvées, crée chez nous un prolétariat agraire. En Cochinchine, les missions catholiques détiennent le cinquième de nos terres. Une émeute de paysans vient d'éclater au Cambodge... Grèves, émeutes, prouvent que la masse de notre peuple souffre et qu'elle s'éveille à la lutte. Nous devons l'organiser, car, sans organisation, la masse ne peut se défendre, et, sans la masse, la Révolution ne peut se faire.

Appuyons-nous aussi sur le prolétariat russe, sur le prolétariat français et, cela va de soi, sur le prolétariat de Chine.

A l'exemple de la Chine, organisons-nous pour nous libérer !

Ng. the TRUYEN.

L'Impérialisme français en Extrême-Orient

Varenne et l'Indochine

Painlevé envoie Varenne en Indochine. Pourquoi ?

1^o Parce que Painlevé, devant la menace d'une scission du Cartel, entreprend (tout ceci m'est très pénible à dire) d'amadouer les socialistes dans la personne de Varenne, choisi parmi les plus méchants. Réciproquement, Varenne, précédé et suivi de ses émules, ne demande pas mieux de mordre, pourvu que le morceau en vaille la peine, et il le veut !

C'est dire que les 20 millions d'Indochinois auront, une fois de plus, à payer la corruption de l'Etat métropolitain et l'ambition des arrivistes de la métropole !

Tel est le sort d'un peuple qui a perdu son indépendance !... Et c'est aussi le sort du prolétariat métropolitain, car celui-ci, une fois de plus, va être berné par son gouvernement et ses chefs.

Reste à savoir si cela prendra ?

2^o Parce que la situation en Indochine et autour de l'Indochine est grave.

Les Annamites sont las de la domination française. Dans leur cœur, la haine couve et n'attend que l'occasion pour éclater. Or, l'occasion, la voici : la Chine, à deux pas de l'Indochine, surgit et commence la chasse à l'impérialisme.

A la frontière du Tonkin, voici le Yunnan. La France a fait plusieurs tentatives pour l'envahir. Elle le colonise économiquement, grâce à sa voie ferrée. Elle a acheté le paysan gouverneur ; elle n'achète jamais la population, et le gouverneur achète est en fuite. La faillite de la B. I. C. a provoqué une agression contre la population française de Yunnan-Fou. Que va-t-il se passer aujourd'hui ?

Voici maintenant le Kouang-Si. Juin dernier s'est produit, à Fort-Bayard, un engagement au cours duquel l'inspecteur français, M. Lagarde, fut grièvement blessé et plusieurs miliciens annamites tués.

A Shanghai, l'impérialisme français n'a pas été malmené comme les autres ; mais... chacun son tour. A Canton, les mitrailleuses françaises ont tué 30 Chinois et en ont blessé 70 ; les Chinois s'en souviennent.

Ayant déjà le Maroc sur le dos, et l'inflation, et la Syrie, disposant d'une flotte de l'ordre de 100, comment la France pourrait-elle défendre l'Indochine, non seulement contre le soulèvement des indigènes, mais encore contre une agression étrangère ? Seul le Japon pourrait aider la France ; c'est pourquoi la France engage des pourparlers économiques avec le Japon ; mais le Japon se tourne vers le bloc russo-asiatique.

Le péril rouge, enfin, vous guette, ô pirale Outrey ! Canton, foyer des révolutionnaires annamites, Canton, siège d'une école militaire où plusieurs Annamites, dites-vous, sont inscrits ; Canton, que la France n'a pu détruire en soudoyant les troupes du Yunnan ; Canton est le centre du bolchevisme ! Voilà un danger encore. C'est le plus grand de tous, et c'est lui tout d'abord qu'il faut écarter, en empêchant les indigènes d'écouter les bolcheviks !

Mais comment ? Comment ?

Alors, dans un éclair de joie, tel Archimède sortant du bain, Painlevé se dit : envoyons là-bas un socialiste ! Un « socialiste » et non pas un radical-socialiste (nous avons déjà envoyé Doumer et Sarraut, et ça n'a pas réussi). Un socialiste, oui ! Un socialiste, savez-vous ce que c'est ? — C'est peu ici, mais c'est beaucoup là-bas. Tout ce qu'il dira, les indigènes le gèreront, et ils se détourneront des bolcheviks, et ils resteront tranquilles. On endormira les indigènes, non plus seulement avec l'opium et l'alcool, mais encore avec la promesse d'un tas de réformes. On en réalisera quelques-unes pour la forme, parce que dans « réforme », il y a « forme » ; mais on n'en tiendra pas moins les Jaunes, au contraire.

Reste à savoir si cela prendra ?

NGUYEN-AI-QUAC.

Les ouvriers en grève à Saigon

Huit cents ouvriers indigènes de l'arsenal de Saigon se sont mis en grève au lendemain de l'arrivée du croiseur français « Jules-Michelot » qui a besoin de réparations urgentes avant son départ pour la Chine.

De plus en plus, le prolétariat indigène se dresse contre les exploités coloniaux.

LA CHINE AUX CHINOIS !

La vérité sur les événements de Chine

La bourgeoisie mondiale mène une campagne de mensonges perfides contre le peuple de Chine qui se révolte. Tous les journaux bourgeois affirment cyniquement que nous sommes des xénophobes. C'est faux !

Le caractère véritable, à la fois politique et social des événements de Chine se dégage d'ailleurs des revendications mêmes du peuple chinois. Que réclame ce peuple ? L'abrogation des taxes municipales, la remise entre ses mains des douanes et de la police, la restitution des concessions, la cessation des châtiments corporels, le repos hebdomadaire, etc. Qu'y a-t-il là de xénophobe, je vous le demande ?

Non, le mouvement de révolte qui soulève en ce moment la Chine entière n'est pas un mouvement xénophobe, mais un mouvement anti-impérialiste !

LA CAUSE IMMEDIATE

DE LA REVOLTE DE SHANGHAI

C'est la répression sanglante contre la première manifestation organisée par les ouvriers chinois qui s'étaient mis en grève pour protester en faveur d'un de leur camarade assassiné par un chef d'atelier dans une usine japonaise.

Les ouvriers, auxquels se joignirent les étudiants, manifestèrent dans la concession anglaise. La police anglaise tira sur les manifestants ; elle en tua six. Le lendemain elle en tua trois ; le surlendemain elle en tua 21. Le nombre des blessés dépasse 100.

Aussitôt une indignation profonde souleva l'immense Chine et spontanément provoqua, dans toutes les classes sociales, un mouvement de solidarité générale. La grève de Shanghai gagna toutes les grandes villes où de graves événements se précipitèrent comme une traînée de poudre.

LES CAUSES HISTORIQUES

DU MOUVEMENT ACTUEL

1839, l'impérialisme anglais fit la guerre aux Chinois pour les forcer à consommer de l'opium. 1856, deuxième guerre d'opium faite par l'Angleterre contre la Chine. 1857, guerre de rapine faite par la France. 1860, par la France encore et l'Angleterre. 1884,

la France s'empare du Tonkin, province autonome de la Chine. 1895, c'est le tour du Japon. 1900, c'est la guerre des Boxers ; les puissances mondiales se ruent sur la Chine sans armes pour la piller et la massacrer, non sans avoir sauvagement réprimé les paysans chinois qui s'étaient spontanément révoltés contre les agents provocateurs des impérialistes, affublés de soutane. 1905, c'est le pugilat contre le tsar et le mikado, pugilat dont la Chine fut l'enjeu et le théâtre, 1910, le Japon s'empare de la Corée.

LES CAUSES SOCIALES

Après avoir mis ainsi la Chine à feu et à sang, après lui avoir arraché des concessions territoriales, les impérialistes se livrent à l'exploitation de la main-d'œuvre chinoise. Main-d'œuvre résignée souvent, peu organisée et peu coûteuse ; exploitation de classe doublée de l'oppression de race.

Il faut voir dans quelles conditions de salaire et de vie les ouvriers chinois travaillent. A ce sujet, la commission d'enquête, nommée par le Conseil municipal de Shanghai vient de publier un rapport où il est écrit que le salaire varie entre seize et trente shillings par mois dans les usines anglaises de Shanghai.

La journée de travail pour hommes, femmes et enfants est de 12 à 13 h. 1/2. La commission a eu la preuve que les industriels étrangers embauchaient des enfants à raison de 2 \$ par mois. La vie d'un ouvrier chinois n'est pas coté bien haut par les impérialistes : pour un mineur chinois tué on paye 40 \$ à sa famille. Pour un âne crevé on rembourse 100 \$ à son propriétaire. A Shanghai, l'hiver, aux heures noires du matin, dans les rues conduisant aux usines on entend une longue et poignante plainte d'enfants pleurant se rendant au travail. Dans les usines, le travail est continu. Il n'est accordé aucun temps pour les repas. Les enfants, les femmes, les hommes mangent leur pâtée de riz tout en continuant à travailler. Nombreux sont ceux qui dorment dans les ateliers où ils travaillent, étendus sur les balles humides de coton.

TCHENG.

La portée mondiale des événements de Chine

par G. Zinoviev

Les événements de Shanghai serviront d'exemple à toute la Chine, aux Indes, à l'Egypte, à Java, etc. Le temps n'est plus loin où l'on entendra sonner l'appel révolutionnaire de Shanghai à Calcutta, de Hankau à Madras, de Tsintao au Caire, de Pékin à Alexandrie. En même temps, l'appel sonnera plus fortement à Londres, à New-York, à Tokio, à Paris.

L'éclair du mouvement révolutionnaire en Orient déchire les gros nuages de la réaction qui obscurcissent l'horizon dans tous les pays.

Revendication des ouvriers de Shanghai concernant l'évacuation de la Chine éveillera de puissants échos à Moscou et à Léninegrad, aussi bien que dans les autres capitales du monde. Plus le capitalisme européen se « stabilisera » par une oppression plus brutale du prolétariat et plus la classe ouvrière européenne s'émancipera de l'esprit étroit du « provincialisme » européen et soutiendra le mouvement révolutionnaire des pays coloniaux et semi-coloniaux.

Les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines, immédiatement après la conférence de l'Exécutif élargi, démontrent combien relative est la « stabilisation » du capitalisme. La guerre du Maroc, les événements de Shanghai, l'accroissement du nombre des chômeurs en Angleterre, l'élection de Hindenburg en Allemagne, les événements de Bulgarie, les symptômes d'une crise financière en France, tout cela prouve que le capitalisme n'échappera pas à son sort. Il finira par s'écrouler. Son fossoyeur sera le prolétariat, guidé par l'Internationale Communiste.

La cause des ouvriers de Shanghai est la cause du prolétariat européen. Les ouvriers chinois SONT A UN POSTE DE COMBAT AVANCE DE LA GUERRE MONDIALE EUROPEENNE. De tout notre cœur et de toutes nos pensées nous sommes avec eux.

Vers le Bloc Russo-Asiatique

L'ancien cabinet japonais est tombé par suite des divergences d'opinions survenues entre les deux groupes qui le composaient.

Le ministère avait été formé le 7 juin 1924.



KARAKHAN
Ambassadeur des Soviets à Pékin

après les élections du 10 mai, qui avaient marqué la défaite des partis de droite à la suite de la division du parti conservateur en deux groupes : le Segukai et le Seguhonko. D'où formation d'un ministère de tendances radicales appuyé sur les 126 libéraux du Kenseikai et les 101 conservateurs progressistes du Segukai.

La formation du nouveau ministère japonais peut avoir des conséquences très graves en raison même de l'importance du rôle joué dans la politique mondiale par les événements d'Extrême-Orient et la question du Pacifique. L'attitude du Japon envers les Etats-Unis, la Chine et l'U.R.S.S. peut être un des facteurs les plus importants de la paix ou de la guerre.

Or, le Segukai, en effet, cherche à libérer le Japon des influences européennes pour former, avec la Chine, un bloc asiatique. Il est partisan du rapprochement sino-japonais et aussi du rapprochement avec la Russie des Soviets.

Son arrivée au pouvoir signifierait une coopération plus étroite entre le Japon, la Russie, la Chine et les peuples opprimés de l'Inde et de l'Indo-Chine.

Le Testament de Sun-Yat-Sen

A l'Exécutif Central des Soviets,
« De mon lit de mort ma pensée se tourne vers vous ainsi que vers mon parti et vers mon pays.



MANIFESTATION A CANTON
Sur les pancartes : « Vive la Russie soviétique ! »

« Vous êtes à la tête de l'union de libres républiques que l'immortel Lénine a laissées en héritage aux peuples opprimés du monde. Grâce à cet héritage, toutes les victimes de l'impérialisme finiront par se libérer d'une société assise sur l'esclavage, la guerre et l'iniquité.

« Je laisse un parti, qui, comme je l'ai toujours espéré, achèvera avec vous cette œuvre historique : la libération de la Chine et des autres peuples opprimés par l'impérialisme.

« Mes dernières recommandations au GOMINDAN l'invitent à continuer l'action nationale révolutionnaire. Je recommande à mon parti de garder avec vous un contact permanent.

« Je suis persuadé que votre appui durable est assuré à mon pays.

« Je prends congé de vous en espérant que le jour se rapproche où l'Union des Soviets saluera en une Chine libre et forte un pays ami et allié, et où les pays marcheront la main dans la main vers la libération de tous les opprimés du monde.

« Salut fraternel. »

Un grand meeting sur les Antilles

Le 30 juillet 1925, boulevard Auguste-Blanqui, l'Union intercoloniale a organisé un grand meeting sur les Antilles.

Trois questions principales : scandales électoraux, grève et cession, ont été développées à la tribune, et les orateurs antillais, Lunion, Saint-Jacques, Fargue (porte-parole de Lagrosillière), Sarotte et Bloncourt, assistés des représentants de l'Indochine et de l'Afrique du Nord ont flétri l'impérialisme français comme il le mérite.

L'infâme clique coloniale française vole, pille, massacre aux Antilles, non moins que dans les autres colonies. Aussi, les originaires des autres colonies, en particulier les Indochinois, ont-ils un intérêt de premier ordre à suivre ce qui se passe à la Guadeloupe et à la Martinique.

1^o Le tableau de boue, de sang, de famine, dont le colonialisme français s'illustre dans ces pays, constitue une irrémissible condamnation de ce colonialisme puisque celui-ci, après plusieurs siècles de « civilisation » n'aboutit qu'à cela ;

2^o Le tableau de boue, de sang, de famine que nous présentent les colonies anciennes, nous montre d'avance, quel avenir le colonialisme français nous réservera, dussions-nous lui rester soumis pendant des siècles.

—Les scandales électoraux?—Ils nous enseignent ceci : quand bien même le colonialisme nous émanciperait politiquement, il continuerait à nous subjuguier économiquement, en exploitant la masse de notre peuple. Et ceci encore : le prolétariat indigène que le colonialisme, crée chez nous, en y introduisant des plantations et

des usines, s'éveillera à la lutte ; c'est pourquoi nous devons organiser dès maintenant cette force, avec laquelle nous pourrions renverser le colonialisme et sans laquelle nous demeurons impuissants.

La cession ? — Mais n'est-ce pas une question brûlante pour l'Indochine elle-même ? Et ne devons-nous pas faire nôtre, la conclusion que nos camarades antillais ont formulée pour eux :

Puisque la France ne veut ou ne peut nous défendre, mais songe, au contraire, à nous vendre, nous n'avons qu'à nous défendre nous-mêmes, contre n'importe quel impérialisme et tout d'abord contre l'impérialisme français.

Ainsi donc, les vieilles colonies font une longue et cruelle expérience dont les colonies nouvelles doivent profiter pour ne pas tomber dans le panneau, à leur tour.

Mais, s'il en est encore parmi nous, qui croient à la « mission civilisatrice » de la France, à l'esprit libéral de la clique coloniale française et qui poussent l'ingénuité jusqu'à lui confier « les longs espoirs et les vastes pensées », puisse l'exemple des Antilles lui crever les yeux et les oreilles !

Nous croyons, pour notre part, que le salut des peuples coloniaux, des vieux et des jeunes, ne peut être que l'indépendance totale et immédiate.

A LA MARTINIQUE

Lagros'lière en liberté provisoire

On se souvient qu'à l'occasion des élections municipales de la Martinique — qui retardées n'eurent lieu que le 24 mai — la troupe intervint et le conseiller général Charles Zizeix et Deuxétagés, maire, furent fusillés par les gendarmes.

M. Lagrosillière, ancien député de la Martinique, fut arrêté et détenu depuis cette époque à la prison de Fort-de-France.

Nous avons protesté contre cette arrestation arbitraire à la suite d'incidents dont le colonialisme était seul responsable.

Nous apprenons que, bien tardivement, M. Lagrosillière a été mis en liberté provisoire sous caution.

Le scandale des fraudes électorales d'Alger

Conformément à la politique coloniale de son impérialisme, le Conseil de préfecture d'Alger vient de donner son mot sur le scandale des élections municipales indigènes : il approuve pleinement les fraudes, la violence et l'arbitraire de son gouvernement, et les légalise par un long arrêté punissant l'hypocrisie et le cynisme.

Voilà une belle leçon pour les indigènes, car c'est une de leurs plus chères illusions sur la démocratie bourgeoise qui tombe.

Rappelons les faits. Au premier tour de scrutin, la liste indigène du Bloc ouvrier-paysan eut un succès éclatant. Elle obtint plus de voix que la liste administrative et deux fois plus que celle du D' Bentami.

L'Emir Khaled, en tête de liste et symbolisant la protestation des indigènes algériens, obtint à lui seul 558 voix, Mahmoud ben Lekhal, le héros de Mayence : 474.

Le candidat gouvernemental lui-même, le millionnaire Chehikien, n'eut que 472 voix et son triste colistier, Kaïd Hamoud : 398.

Le soufflet que le parti indigène appliqua sur la face du gouvernement général, a été magistral. Le colonialisme en frémit d'épouvante. Le silence qu'il observa toute la presse esclavagiste en fut la démonstration éloquente, mais, par contre, le gouvernement prépara, avec le concours de ses valets indigènes, les manœuvres malpropres qui devaient assurer l'élection de ses pantins.

Comment ! l'élite algérienne, c'est-à-dire 1.600 électeurs triés au vote sur une population de 60.000 indigènes et comprenant ceux sur lesquels l'impérialisme français avait le plus de confiance, puisqu'il leur donne le droit de vote : voilà que plus d'un tiers de cette élite flétrit la politique gouvernementale en soutenant la liste révolutionnaire !

Alors la clique coloniale, voyant qu'elle ne peut plus prendre les indigènes par la ruse, emploie la force et les procédés classiques d'arbitraire brutal dont elle se sert aux Antilles et aux Indes françaises, elle les applique à l'Algérie.

La police et l'armée furent mobilisées, les bulletins outrageusement fraudés, les électeurs violents, les candidats du B. O. P. expulsés des bureaux de vote et, pour comble, les présidents de ces bureaux s'arrogeant du pouvoir exceptionnel de déclarer inéligibles ceux des candidats adverses qui avaient été élus !

De tels procédés nous expliquent pourquoi les Antillais, si paisibles, mais imbus des sacrés principes de 1789, eurent recours, eux aussi, à la violence pour faire respecter leurs droits de citoyens : il fabriquèrent des bombes et les lancèrent sur la clique.

Certes, ce ne sont pas des actes individuels de violence qui pourront transformer l'horrible organisation capitaliste et sa politique coloniale, conséquence naturelle de son impérialisme, ce ne sont pas non plus les interpellations parlementaires qui modifieront de beaucoup la situation des opprimés coloniaux.

La tribune du Parlement bourgeois peut être utilisée par les partis vraiment révolutionnaires pour flétrir les crimes du capitalisme, lui jeter à la face toute l'hypocrisie de ses institutions et réveiller à la lutte la masse des exploités qui peuvent encore être dupés par la démocratie bourgeoise.

Mais encore faut-il que la masse des indigènes s'organise elle-même, rejette ceux de ses frères de race qui ne sont que ses ennemis de classe et s'allie au prolétariat mondial pour abattre l'impérialisme mondial.

EL-DJAZAIRI.

Le Courrier de l'Indochine

Grave émeute de paysans au Cambodge

GREVE D'OUVRIERS ET D'OUVRIERES DU TEXTILE, A NAMDINH (Tonkin)

Dans la matinée du 30 avril, 2.500 ouvriers et ouvrières de l'usine appartenant à la Société cotonnière du Tonkin cessèrent le travail.

Ils avaient envoyé au directeur une lettre anonyme dans laquelle ils réclamaient :

1° Une augmentation de salaire en rapport avec le coût élevé de la vie ;

2° La réintégration de 300 de leurs camarades qui avaient été révoqués le 26.

Ces 300 ouvriers travaillaient à l'atelier de tissage ; ils s'occupaient du nettoyage, du graissage et de l'entretien des métiers, et à chaque métier étaient affectés 4 ouvriers dont 2 aides. Mais la direction avait voulu faire une compression du personnel, avait révoqué 2 ouvriers par métier, d'où renvoi des 300 en question.

La grève, éclatant dans la filature qui alimente l'atelier de tissage en coton filé, entraîna l'arrêt complet de cet atelier, soit 1.300 ouvriers, ainsi que l'atelier des machines, soit 300 autres. A l'heure qu'il est, nous n'avons aucune nouvelle des grévistes, mais étant donné le régime de l'indigénat, qui enlève aux Annamites tout droit politique et syndical, et connaissant la répression qui s'exerce sur eux au moindre geste de protestation, nous sommes bien sûrs que les grévistes de Namdinh ont dû réintégrer l'usine par force, non sans avoir subi de dures brimades, comme le laissent entrevoir déjà ces lignes publiées par un journal de là-bas :

« Nous espérons que les fauteurs de cette grève seront découverts sous peu et qu'une punition exemplaire leur sera infligée ».

La Société cotonnière du Tonkin, fondée en 1900, possède un capital représenté par 5 millions d'actions de 1.250 francs, toutes libérées, et deux millions d'obligations. Les dividendes étaient de 10 % au début et 12 % au dernier exercice. La Société possède trois filatures, un atelier de tissage et une teinturerie, à Namdinh, Haiphong et Hanoi, plus deux succursales à Montzé et Yunnan-sen.

GREVE D'EMPLOYES ET D'EMPLOYES INDIGENES A SAIGON (Cochinchine)

Vers le milieu du mois de mai, à la suite de l'arrestation d'un employé indigène, accusé d'avoir dérobé deux caisses de marchandises, le directeur des magasins Charnier fit fouiller tout son personnel indigène, à la sortie de l'établissement. Le moyen, pour odieux qu'il soit, « est déjà en vigueur dans certaines grandes maisons de la place », écrit le Courrier Saigonnais du 15 mai 1925.

Or, le personnel féminin n'échappait nullement à cette mesure et le directeur poussait le mépris des travailleuses annamites jusqu'à les faire fouiller par des hommes, des Bengalis de garde, « qui en auraient profité pour se livrer sur les femmes à des privautés inconvenantes » (La Libre Cochinchine du 16 mai 1925).

C'est pour protester contre cet odieux attentat à la dignité des travailleuses que tout

le personnel annamite refusa d'entrer aux magasins le 14 mai, à 8 h. 1/2.

Employés et employées, au nombre d'une centaine, devaient sur le trottoir, quand le sous-directeur sortit brusquement et saisit deux grévistes pour les faire rentrer de force.

La police enferma les autres dans un poste ; là, on leur infligea à chacun une amende de 80 cents (8 francs). Ils refusèrent de payer ; on les déféra au tribunal.

La Libre Cochinchine du 30 mai 1925 nous dit comment le personnel indigène est traité aux magasins Charnier :

« Les amendes pleuvent : 1er retard, 10 cents (1 franc) ; 2e retard, 50 cents (5 fr.) ; perte de jeton portant le numéro de l'employé et indiquant sa présence, 1 piastre (10 fr.) ; perte du brassard, 1 piastre encore, etc... »

Le moindre vol donne lieu au renvoi, ce qui est juste, mais au renvoi s'ajoute une amende, ce qui l'est moins : vol d'une boîte de cachou Lajaunie, renvoi et une piastre (10 fr. d'amende) ; vol de deux boîtes de sardines, renvoi et deux piastres d'amende (20 francs).

Les magasins Charnier, succursale des Grands Magasins de Hanoi, appartiennent à une Société coloniale au capital de 12 millions, en 24.000 actions entièrement libérées, dont 16.000 d'apport attribuées à « l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine ».

Parmi les membres du Conseil d'administration, on remarque le nom de M. Angoulvant.

Les magasins Charnier possèdent des salons de manucure et de thé ; on y donne des concerts le jeudi et le dimanche.

Ceci est encore à noter :

Au cours d'une visite officielle, M. Manguiot, gouverneur général intérimaire de l'Indochine, « a été très émerveillé, écrit le Courrier Saigonnais du 6 avril 1925, du luxe et de l'impeccable organisation des Grands Magasins, et en a vivement félicité le directeur. Une réception fut ensuite lieu au salon de thé, suivie d'un dîner intime à la terrasse. L'orchestre Le Ryck se fit entendre durant le repas. M. Manguiot et sa suite prirent congé de leur hôte à minuit, non sans avoir renouvelé leurs félicitations ».

Sans commentaires !

MANIFESTATION DE PAYSANS ANNAMITES AU TONKIN

Dans l'Echo de Paris du 14 mai 1925, le pirate Outrey raconte le fait suivant qu'il attribue à la propagande bolcheviste et qu'il tient, dit-il, d'un officier général de l'Indochine témoin de l'incident :

« Dans le village de Quat-Lam, le résident de la province de Namdinh et l'intendant général des troupes coloniales, accompagnés de leurs familles, traversaient le village en auto. 1.500 à 2.000 indigènes se mirent à vociférer contre les voyageurs et se mirent à jeter des pierres sur leurs voitures. Ils n'ignorant pas cependant à qui ils avaient affaire. Le résident de la province et l'intendant général, dont l'un s'était fait reconnaître et dont l'autre était revêtu

de son uniforme, avaient essayé vainement de les calmer... »

Que ceci vous serve de leçon, à vous, pirate Outrey, et à vos pareils. Les indigènes ne vous ont lancé que des vociférations et des pierres ; mais faites bien attention : si vous continuez à nous embêter, ça pourra barder... autrement.

Quand à la catégorie de vos congénères qui sont revêtus d'uniformes, on les connaît ; la preuve :

« Le général S... a ramené de ses différentes tournées des quantités de lais (cadeaux), dont la partie visible peut être ainsi dénombrée : 2 chevaux, 10 vaches, 6 veaux, 20 chèvres. »

« Nous n'avons jamais pu savoir qui avait payé le transport du troupeau, mais nous savons que le général a touché, pour aller le chercher, de grasses indemnités allouées par l'intendance. »

« Et pour tirer profit net du troupeau, on cherche à vendre au prix fort à de malheureux Nhat-Qués ce que d'autres pauvres Nhat-Qués se sont crus tenus d'offrir à un général dont la ladrerie fait la risée de toute la garnison. »

« Des résidents de France ont même servi d'intermédiaires pour essayer cette vente. »

« Le général S... a sérieusement écorné le crédit des frais de déplacement. Il se déplace énormément. Quand il séjourne à Hanoi, il prend un vil intérêt aux enchères de la Salle des Ventes où sont exposés riches étoffes et vases de prix. Pour quel motif ? »

(Armée et Démocratie, mai 1925.)

VERS L'ORGANISATION SYNDICALE

Les employés indigènes du Tonkin viennent de s'organiser en une « Amicale » groupant 3.500 membres. Le Comité Exécutif de cette Amicale a réussi à se faire recevoir par le gouverneur général par intérim, M. Monguiot, et à forcer ce dernier, colonialiste notoire, à examiner les revendications suivantes :

1. Concession du droit de vote à tous les employés indigènes du commerce ;

2. Application dans la colonie du code sur le travail.

Tout ceci, à côté de ce qui se passe en France, n'est rien évidemment ; mais, c'est beaucoup lorsqu'il s'agit d'une colonie comme l'Indochine où le régime de l'indigénat prive les indigènes de tout droit syndical et politique.

Pour que les travailleurs annamites se mettent en grève, il faut qu'ils soient terriblement exploités et pour que d'eux-mêmes ils arrivent à s'organiser, il faut croire qu'ils prennent déjà conscience de leur force.

Souhaitons qu'ils fassent un pas de plus en comprenant la solidarité de classe qui unit les ouvriers et les paysans de l'Indochine à ceux de France et du monde.

Puisse l'exemple du prolétariat chinois, qui a donné son adhésion à l'Internationale syndicale rouge (I. S. R.) et qui a trouvé un solide appui moral et matériel dans cette adhésion, faire réfléchir le prolétariat indochinois.

Une succursale de l'« Indigénat » en France

Protestation indignée des Annamites

Il y a, à Marseille, environ 500 annamites qui travaillent à bord des bateaux comme cuisiniers, garçons, boys... Près de 300 se trouvent depuis un mois dans l'impossibilité de gagner leur vie, par suite de la confiscation de leur permis d'embarquement, opérée par un haut fonctionnaire colonial nommé Josselme, qui a le titre de « contrôleur général des troupes de l'Indochine », mais qui dirige en réalité un service de « surveillance » contre les Indochinois navigant, ou séjournant dans les ports français.

Ce service, créé en 1923 pendant l'Exposition coloniale de Marseille, par le flic-empoisonneur Sarraut, est doublé d'un marché officiel d'esclaves coloniaux. Le sieur Josselme, préposé à cette double besogne, parle bien l'annamite pour avoir vécu longtemps en Indochine, où il exerçait la fonction de garde forestier. Il a maintenant un bureau au n° 132 rue Paradis, à Marseille, et 4 secrétaires annamites, tous flics comme lui.

Et savez-vous pourquoi le sieur Josselme a-t-il retiré aux Annamites leurs papiers ? — Pour forcer les malheureux par la menace du chômage à s'engager aux « Messageries Maritimes », malgré la répugnance qu'éprouvent les Annamites à travailler pour cette firme, qui ne les embauche que comme boys à tout faire, avec des conditions de vie malsaines, à dessein humiliantes pour leur race, et avec un salaire de 150 par mois.

Exaspérés, — on le serait à moins, — un groupe de travailleurs maritimes annamites de Marseille a saisi le préfet des Bouches-du-Rhône, le procureur de la République, la Ligue des Droits de l'Homme (!) le ministre de la marine marchande.

Ce fut en vain ! Ils ont envoyé deux pétitions au ministre des colonies, mais Son Excellence André Hesse est allé faire une cure d'eau à Vichy. Ayant appris la nomination de M. Alexandre Varenne au poste de gouverneur général de l'Indochine, ils ont écrit à M. Alexandre Varenne, mais mossa le socialiste-gouverneur est occupé à faire ses malles.

Alors les Annamites se sont tournés vers le parti communiste, parce qu'ils ont enfin compris que, seul, le parti des ouvriers et des paysans se donne la peine de défendre les opprimés et les exploités coloniaux.

L'Humanité du 18/25 a pris leur défense en dénonçant l'état de chose abominable dont ils sont victimes, sur le territoire même de la « mère-patrie » ! pays, dit-on, de liberté, d'égalité et de fraternité. Pouah !

Ng. THUONG.

La « Civilisation » en marche

Une des gloires de la « civilisation » française en Indochine, c'est l'empoisonnement officiel des indigènes par l'alcool dont la fabrication est monopolisée par la Société « Française » des Distilleries qui touche des bénéfices énormes.

Les chiffres suivants montreront la marche de la civilisation sous forme de production alcoolique :

1901	20.000 hectolitres
1903	40.000 —
1922	130.855 —
1923	153.302 —
1924	172.960 —

Voici maintenant la marche de la civilisation sous forme de dividendes (par actions de 500 francs) :

1901	30 francs
1903	45 —
1912	75 —
1917	100 —
1920	150 —
1923	175 —

Il est question d'un dividende de 200 fr. La société a augmenté son capital de 22 millions. En outre de son « affaire » à elle, elle consacre 5 millions pour participer aux affaires des autres firmes.

Directeur de la société : Fontaine. Grooms et boys : Donner, Sarraut, Outrey, Merlin, leurs prédécesseurs et leurs successeurs.

N'est-ce pas, Varenne ? Quant aux 20 millions d'Indochinois que la clique empoisonne, ils ne verront finir cette révoltante situation que du jour où ils auront chassé toute la clique. Mais il faut qu'ils se dépêchent, sinon ce serait trop tard, car l'alcool tue vite.

Des Munitions pour le « Paria »

Long	5
Un Annamite	10
Un Annamite E. D.	50
Zerrouki	5
Chebat	10
Internationale des Travailleurs de l'Enseignement	50
Ben Lemmon	100
(Contre l'arrêté Chautemps interdisant l'immigration des Algériens en France.)	
Total	230

PERMANENCES

L'« Union Intercoloniale » et le « Paria » tous les dimanches matin, de 10 heures à midi, au siège, 3, rue du Marché-des-Patriarches.

Après l'Affaire de l'Ambassade de Chine

A la suite de la manifestation à l'ambassade de Chine, le gouvernement français arrête un grand nombre de nos camarades chinois, expulsés 20, emprisonnés 20 autres. Pourquoi ?

Nos camarades ont manifesté pacifiquement et ils ont manifesté à l'intérieur de la légation de Chine, où ils étaient chez eux !

Mais le comble du cynisme, c'est que le gouvernement maintient nos camarades, emprisonnés à la Santé, au régime du droit commun, au régime du pain noir, de l'eau tiède et des nerfs de bœuf, depuis le 24 juin, sans daigner les interroger. Quand finira ce scandale ?

Une figure de révolutionnaire

Parmi les emprisonnés, il convient de mentionner spécialement le camarade Yen. Il était vraiment l'âme du parti communiste chinois en France. Il vint en France voici quelques années. Comme les 3.000 de ses compatriotes, qui sont étudiants-ouvriers, Yen a dû travailler pour avoir de quoi vivre et faire ses études : il travailla comme mécanicien pour étudier les arts et métiers. En même temps, il organisa le P.C.C., dont il devint le secrétaire extrêmement actif et dévoué. C'est de plus une intelligence, il parle le français, l'anglais ; lit l'allemand et le russe ; connaît la littérature chinoise à fond. Ecrivain, orateur, il dirige le journal chinois La Lumière rouge (Xich-Quang), organise des réunions et des meetings. On l'accuse d'avoir « fomenté » la manifestation devant l'ambassade.

Yen vivait à Paris avec 300 francs par mois. Il est âgé de 23 ans. Il ferait beau voir un étudiant annamite de cette trempe.

Yen a été arrêté au moment où il rentrait dans son hôtel, pour prendre sa malle (il se préparait à quitter la France).

Pourquoi le gouvernement français le maintient à la Santé ? — Parce qu'il a peur de ce militant d'élite. D'un autre côté, il ne veut l'expulser, de peur que Yen n'aille militer en Chine.

A. Berthon, l'avocat de Yen, a demandé une confrontation de son client avec l'ambassadeur Tcheng Loo : ce fut en vain. Par-dessus le marché, Yen et ses compatriotes sont au régime du droit commun. Quelle honte pour Painlevé, qui est allé en Chine, en 1919, pour prêcher l'amitié française aux Chinois qu'il emprisonne aujourd'hui.

Mais les Chinois s'en souviendront, et quand ils retourneront dans leur pays ils sauront rendre la monnaie.

TRUYEN.

Le Gérant : Léopold MESNARD.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imprimerie Française (Maison J. Dangon)
123, rue Montmartre, Paris (2e)
Georges DANGON, Imprimeur.

Dans la journée du 12 avril, les habitants du village de Krangleou, situé à 15 kilomètres de la ville de Kompong-Chnang (Cambodge) célébraient une fête patronale, lorsque survint un représentant de la civilisation, nommé Bardez, résident de France à Kompong-Chnang.

Le redoutable personnage faisait sa « tournée d'impôts », et bien qu'il arrivât dans une commune en pleine fête, il donna l'ordre aux habitants de lui apporter sur-le-champ, le tribut que la République française leur impose.

Il y alla trop fort, le civilisateur !... La foule le tua, à coups de bambou et de bêche ; et quand il eut rendu l'âme, elle se livra sur son corps, à qui mieux mieux, à des mutilations affreuses.

Un secrétaire et un milicien qui escortaient feu M. le résident, furent assassinés, seul le cuisinier de Bardez réussit à s'enfuir et c'est ce rescapé qui donna l'alarme à la police.

Comme de coutume, les communiqués officiels n'attribuent d'autres caractères à l'émeute que celui de piraterie ; mais la presse indépendante, à l'unanimité, affirme que l'émeute fut le résultat de nombreuses exactions dont souffrent les paysans indigènes, sous le règne du résident supérieur du Cambodge, M. Baudoin.

M. Baudoin a gaspillé les deniers publics au point de se trouver en 1925 devant un déficit de 1.120.000 piastres (près de 14 millions de francs), déficit égal à deux fois le budget des recettes.

Pour combler ce gouffre, M. Baudoin décida d'imposer les Cambodgiens de 18 à 20 ans (il s'agit de l'impôt personnel, une des bêtes de la colonisation), et alors « une réforme budgétaire importante fut faite dont le résultat fut non seulement d'augmenter l'impôt de 50 %, mais encore de le percevoir d'une façon impopulaire. » (Libre Cochinchine.)

M. Baudoin n'en est pas d'ailleurs à sa première gaffe. Déjà en 1923 et 1924, la Chambre a été saisie d'une pétition dans laquelle un ancien résident du Cambodge, M. Ch. Bellan, apporte de graves accusations contre M. Baudoin.

On nous communique à la dernière heure une nouvelle pétition de M. Ch. Bellan ; elle apporte des précisions sur les circonstances de l'attentat contre le résident Bardez et, de plus, elle révèle la part de responsabilité qui incombe à celui-ci, à côté de celle qui remonte à son chef Baudoin :

« Des contribuables expliquant qu'ils ont déjà acquitté leurs impôts, M. Bardez en fait liquider un certain nombre, leur annonçant qu'il allait les conduire en prison. La femme d'un des Cambodgiens ainsi arbitrairement arrêtés s'étant précisée de l'argent, le remit à M. Bardez, en lui déclarant que son mari avait déjà payé ses impôts au maire du village ; et elle réclame en tout cas la mise en liberté du détenu, du moment qu'il payait à nouveau ce qu'on lui réclamait. M. Bardez se refusa à faire droit à cette légitime demande et prétendit, pour l'exemple, maintenir l'arrestation de ce contribuable cambodgien. La femme se mit alors à amener la population en disant que le résident arrêtait les gens qu'ils eussent payé ou non leurs impôts. Il y avait là un millier d'indigènes présents. L'un de ceux-ci, plus hardi que les autres, s'avança près de la table où était assis M. Bardez dans la « salle » (maison commune) et lui asséna par derrière sur la tête, un grand coup de taquet en bois. Etourd, M. Bardez, voulant se mettre à l'abri, se précipita au milieu de la foule qu'il pensait disposée à le protéger. Tout au contraire, celle-ci se mit en devoir de l'assommer. »

« M. Bardez, ancien secrétaire particulier, chef de cabinet et directeur de la Sûreté de M. Baudoin, était l'une des âmes damnées de celui-ci et l'exécuteur de ses œuvres. Il a, d'ailleurs, été mis en cause, avec d'autres complices de M. Baudoin, les Désenlis et consorts, dans les pétitions présentées à la Chambre des députés. »

Il est bon de noter qu'avant d'aller, en novembre 1924, à Kompong-Chnang, M. Bardez était résident de France à Prey-Vang. Il avait failli, par ses procédés administratifs, déclencher une révolte dans cette résidence, où il avait instauré, notamment, un régime de terreur pour la perception des impôts qu'il récoltait en personne. Tout contribuable réputé en retard était tenu de s'acquiescer immédiatement entre les mains résidentielles, alors que souvent il avait déjà payé ses contributions au maire du village ou au gouverneur de la province. Tentait-il de s'expliquer, il était aussitôt arrêté, hégoté et jeté en prison, sans autre forme de procès et malgré les supplications de sa famille qui, invariablement, s'arrangeait de façon à fournir la somme réclamée.

Tel est l'un des principes du « Système Baudoin », système que M. Baudoin employait lui-même, personnellement, ainsi que j'en ai fourni, dans mes pétitions, de nombreux exemples relatifs, entre autres, aux emprunts forcés.

Quoi qu'il en soit, on empêcha la révolte d'éclater, à Prey-Vang, en dénonçant M. Bardez et en le nommant résident de France à Kompong-Chnang, où, naturellement, il se livra aux mêmes exploits pour conserver la faveur et l'appui de son chef et protecteur, en exécutant ses ordres. »

Et M. Bellan conclut :

« Devant le spectacle des crimes et des crimes commis ouvertement protégés, les indigènes finissent par reconnaître qu'ils n'ont plus que la seule ressource de se révolter contre la carence de l'Administration et de la Justice et de se défendre eux-mêmes. »

Cette conclusion est aussi la nôtre.

Ng. 6-PHAP.

POUR LES CHINOIS

Appel du Secours ouvrier international

Demandez et placez les timbres que le S.O.I. a édités spécialement pour les Chinois. Faites des collectes dans les usines et à toutes les réunions. Et envoyez vite les fonds à Dutilleul, secrétaire du S.O.I., 114, boulevard de la Villette, Paris (19^e). Chèque-postal : 243-79.